



CONSULTATION PUBLIQUE

Votre avis compte!

Venez vous informer, poser vos questions et partager vos commentaires sur un projet structurant pour notre municipalité.



RÈGLEMENT D'EMPRUNT
NO 364-26

Décrétant l'acquisition du lot 3 767 697 au cadastre du Québec avec les bâtiments ci-dessus construits pour y aménager une caserne incendie et le garage municipal, comportant une dépense et un emprunt de 955 000 \$ remboursable en 20 ans.



PROTÉGER
NOS ÉQUIPEMENTS



AMÉLIORER
LA SÉCURITÉ



OPTIMISER
NOS SERVICES



INVESTIR
DURABLEMENT



NOTRE PROJET POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

Un investissement structurant pour des services municipaux plus efficaces, sécuritaires et durables.



LE PROJET



Règlement d'emprunt no 364-26



Acquisition du lot 3 767 697



Aménagement d'une caserne incendie et du garage municipal



**MONTANT
DE L'EMPRUNT**
955 000 \$



**REMBOURSEMENT
SUR UNE PÉRIODE
DE 20 ANS**

LES AVANTAGES POUR NOTRE COMMUNAUTÉ



POUR LES CITOYENS

Des services de qualité, plus rapides et sécuritaires.



POUR LA SÉCURITÉ

Des installations mieux adaptées et plus sécuritaires pour nos équipes et nos citoyens.



POUR L'AVENIR

Un investissement durable qui protège nos actifs et soutient la croissance de notre municipalité.



POUR L'ENVIRONNEMENT

Des infrastructures efficaces et conçues pour réduire notre empreinte écologique.



VOTRE AVIS COMPTE!

Venez vous informer, poser vos questions et partager vos commentaires sur ce projet structurant pour notre municipalité.



**ENSEMBLE, BÂTISSONS UN AVENIR
PLUS SÉCURITAIRE, EFFICACE ET DURABLE.**





POURQUOI CE PROJET ?

La Municipalité doit répondre à deux
besoins importants :



Moderniser
les installations
du service incendie



Offrir un **garage municipal**
adapté à la machinerie acquise
pour le déneigement et
les travaux publics

CE PROJET PERMETTRA DE :



**REGROUPER
LES SERVICES**
sur un même site



**OPTIMISER
LES INVESTISSEMENTS**
municipaux



UN INVESTISSEMENT POUR
DES SERVICES PLUS EFFICACES ET DURABLES





SOUTENIR LES OPÉRATIONS MUNICIPALES



DEPUIS QUELQUES ANNÉES,
LA MUNICIPALITÉ RÉALISE
ELLE-MÊME :

- ✓ Le déneigement
- ✓ L'entretien hivernal
des routes municipales

POUR CE FAIRE, ELLE POSSÈDE MAINTENANT :



2
CAMIONS



1
CAMION
CHARGEUR



1
TRACTEUR

CETTE APPROCHE PERMET :



PLUS D'AUTONOMIE



UN MEILLEUR CONTRÔLE DES SERVICES



UNE MEILLEURE STABILITÉ
DES COÛTS À LONG TERME



UNE GESTION EFFICACE
POUR DES SERVICES
MUNICIPAUX DURABLES
ET PERFORMANTS.



INVESTIR DANS NOS ÉQUIPEMENTS,
C'EST INVESTIR DANS NOTRE COMMUNAUTÉ.





UN MEILLEUR ENTREPOSAGE

Le projet permettra :



D'ENTREPOSER LA MACHINERIE MUNICIPALE À L'ABRI

Protection contre les intempéries
et les dommages.



D'AMÉLIORER L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

Un entretien facilité pour des
équipements toujours prêts
et performants.



DE PROTÉGER LES ACTIFS MUNICIPAUX DE GRANDE VALEUR

Préserver nos investissements
à long terme.



D'AUGMENTER LEUR DURÉE DE VIE

Des équipements mieux
protégés qui durent plus
longtemps.



D'ENTREPOSER LES ABRASIFS REQUIS POUR LE DÉNEIGEMENT

Stockage adéquat pour des abrasifs
secs, efficaces et prêts à l'emploi.



GESTION OPTIMISÉE DES INVENTAIRES

Meilleure organisation, suivi rigoureux
et réduction des pertes.



CHARGEMENT PLUS RAPIDE LORS DES TEMPÊTES

Des opérations plus efficaces pour
intervenir rapidement quand
chaque minute compte.



**UN ENTREPOSAGE ADÉQUAT,
POUR DES SERVICES MUNICIPAUX PLUS PERFORMANTS!**





SERVICES INCENDIE : UNE CASERNE INCENDIE MIEUX ADAPTÉE



LES INSTALLATIONS ACTUELLES PRÉSENTENT CERTAINES LIMITES :



Espace insuffisante



Manque d'entreposage



Conditions de travail limitées



Situé dans le centre d'un
noyau villageois et dans
une zone scolaire
(bruit excessif)



LA NOUVELLE CASERNE OFFRIRA :



PLUS D'ESPACE



UN MEILLEUR ENTREPOSAGE
DES ÉQUIPEMENTS



DE MEILLEURES INSTALLATIONS
POUR LES POMPIERS



UN NIVEAU DE
PRÉPARATION ACCRU



POUR DES SERVICES
D'URGENCE PLUS
**EFFICACES,
SÉCURITAIRES
ET PERFORMANTS.**



INVESTIR DANS UNE CASERNE MODERNE,
C'EST INVESTIR DANS LA SÉCURITÉ DE NOTRE COMMUNAUTÉ.





LOCALISATION STRATÉGIQUE



Le lot visé est situé **plus près du centre** du territoire municipal.



CETTE LOCALISATION PERMETTRA :



UNE MEILLEURE DESSERTE DES 2 NOYEAUX VILLAGEOIS par la centralisation.



DES DÉPLACEMENTS PLUS EFFICACES



UNE AMÉLIORATION DES TEMPS DE RÉPONSE lors des interventions.



DIMINUTION DES DÉRANGEMENTS causés par le bruit excessif en s'éloignant du milieu du noyau villageois et de la zone scolaire.



**UNE LOCALISATION STRATÉGIQUE,
POUR UN SERVICE PLUS RAPIDE ET PLUS EFFICACE!**





REGROUPEMENT DES SERVICES

Le projet permettra de réunir
sur un même site :



**CASERNE
INCENDIE**



**GARAGE
MUNICIPAL**



**ENTREPOSAGE
DES ABRASIFS**



CETTE CENTRALISATION FAVORISERA :



**UNE MEILLEURE
GESTION DES ÉQUIPEMENTS**



**UNE PLUS GRANDE
EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE**



**UNE UTILISATION OPTIMALE
DES INFRASTRUCTURES
MUNICIPALES**



**UN MÊME SITE, DES SERVICES MIEUX INTÉGRÉS
POUR UNE MUNICIPALITÉ PLUS PERFORMANTE !**



**REGROUPER NOS SERVICES,
C'EST INVESTIR DANS L'EFFICACITÉ ET L'AVENIR DE NOTRE COMMUNAUTÉ.**



UN INVESTISSEMENT DURABLE

Investir aujourd'hui pour des services municipaux plus **efficaces**, **sécuritaires** et **durables**.



ENVIRONNEMENT

Meilleure gestion des ressources et réduction des pertes (abrasifs, énergie, déplacements).



ÉCONOMIE

Économies récurrentes grâce à l'élimination des locations et à une gestion optimisée des équipements.



COMMUNAUTÉ

Services municipaux plus efficaces, sécurité accrue et meilleure qualité de vie pour tous les citoyens.



SÉCURITÉ

Caserne incendie mieux située, équipements modernes et temps de réponse améliorés.



PÉRENNITÉ

Des infrastructures durables qui répondent aux besoins actuels et futurs de la municipalité.



UN CHOIX RESPONSABLE.

Des infrastructures solides pour soutenir notre municipalité et les générations futures.



Investir aujourd'hui, bâtir demain.



IMPACT FINANCIER

Un investissement durable pour notre communauté



COÛT DU PROJET D'ACQUISITION



EMPRUNT :

955 000 \$



DURÉE :

20 ANS

POUR UNE RÉSIDENCE MOYENNE



D'UNE VALEUR DE

357 746 \$



IMPACT ANNUEL BRUT :

70,08 \$



Par résidence en moyenne



UN INVESTISSEMENT RAISONNABLE ET RESPONSABLE

Cet emprunt permettra d'offrir des services municipaux plus efficaces, mieux adaptés aux besoins actuels et futurs de notre communauté.



UNE GESTION FINANCIÈRE RIGOREUSE

Un projet planifié de façon responsable pour assurer la santé financière de notre municipalité.



UN PROJET QUI A DU SENS
POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN.



INVESTIR DANS
NOS SERVICES, C'EST INVESTIR
DANS NOTRE AVENIR.

LES ÉCONOMIES GÉNÉRÉES

Un investissement qui réduit les dépenses récurrentes et allège l'impact fiscal pour les citoyens.



DES ÉCONOMIES RÉCURRENTES GRÂCE À :



L'ÉLIMINATION DES LOYERS pour l'entreposage de la machinerie
Plus besoin de louer des espaces externes coûteux pour notre machinerie municipale.



L'ÉLIMINATION DES LOYERS pour l'entreposage des abrasifs
Fini les frais récurrents pour entreposer le sable et les matériaux abrasifs.

IMPACT FISCAL POUR UNE RÉSIDENCE MOYENNE

Valeur moyenne : 357 746 \$

70,08 \$
par année



AVANT
(impact brut)



ÉCONOMIES RÉCURRENTES
grâce à l'élimination des loyers

37,37 \$
par année



APRÈS
(impact réel)



Ces économies réduisent concrètement l'impact fiscal pour les citoyens.



IMPACT RÉEL ESTIMÉ :
37,37 \$ par année



SOIT ENVIRON
3,11 \$ par mois

Pour un coût net modeste, des infrastructures permanentes au service de toute la population.



UN CHOIX RESPONSABLE

Améliorer les services, protéger nos actifs et réduire nos dépenses récurrentes : un investissement durable et payant.



SÉCURITÉ



EFFICACITÉ



QUALITÉ DE VIE



EN RÉSUMÉ

Pour environ 3 \$ par mois

pour une résidence de valeur moyenne,
la Municipalité pourra :



AMÉLIORER

la sécurité incendie



PROTÉGER

ses équipements municipaux



AMÉLIORER

les opérations de voirie
et de déneigement



RÉDUIRE

certaines dépenses récurrentes



OFFRIR

des services plus efficaces
à long terme



**UN FAIBLE INVESTISSEMENT
POUR DES BÉNÉFICES DURABLES
POUR TOUS LES CITOYENS !**



UN PROJET STRUCTURANT POUR NOTRE MUNICIPALITÉ

Le Règlement d'emprunt no. 364-26 vise à doter la Municipalité
d'infrastructures adaptées aux besoins actuels et futurs.

En regroupant le garage municipal, l'entreposage des abrasifs
et une nouvelle caserne incendie **sur un même site**,
la Municipalité investit dans :



LA SÉCURITÉ
DES CITOYENS



L'EFFICACITÉ
DES SERVICES
MUNICIPAUX



LA PROTECTION
DE SES ACTIFS



LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE SES
INFRASTRUCTURES



INVESTIR AUJOURD'HUI,
C'EST BÂTIR UN AVENIR PLUS SÉCURITAIRE ET PLUS EFFICACE.





CONCLUSION

Un investissement structurant pour offrir des services municipaux efficaces et sécuritaires pour les prochaines décennies.



SÉCURITÉ

Améliorer la sécurité incendie et la protection des citoyens.



PROTECTION DES ACTIFS

Protéger nos équipements et infrastructures municipales de grande valeur.



EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

Optimiser les opérations de voirie, de déneigement et les interventions.



MAÎTRISE DES COÛTS

Réduire certaines dépenses récurrentes et assurer une meilleure stabilité à long terme.



SERVICES DURABLES ET DE QUALITÉ

Offrir des services municipaux performants pour aujourd'hui et pour demain.

?

QUESTIONS?

...

